

## **La mère « poulpe » et son « bras armé »**

### **Procès. Elle avait projeté d'assassiner son mari.**

A Lyon depuis lundi sont jugées devant la cour d'assises du Rhône Jamila Belkacem, 45 ans, sa fille de 19 ans et une amie, Sihame Maziz, 28 ans, pour une tentative d'assassinat contre le père de famille.

Jamila Belkacem, ancienne aide-soignante de 45 ans, déjà condamnée à 30 ans de prison pour le meurtre de son amant, a dû être évacuée de la salle d'audience pour une « crise d'hystérie » et de violence envers elle-même, due selon son avocat, Me Gilles Aubert, à l'évocation et à la mise en doute par l'expert-psychiatre d'un viol qu'elle aurait subi dans son enfance.

« Il a fallu quatre policiers pour la maîtriser ». Elle a pu rejoindre le box des accusés quelques heures après.

En février 2003, l'adolescente avait tenté d'empoisonner son père avec un flan bourré de médicaments fournis par sa mère, alors détenue en maison d'arrêt à Lyon. La jeune fille étant mineure au moment des faits, le procès se déroule à huis clos.

#### **Une RElation mere-fille fusionnelle**

La quatrième journée d'audience, hier, étant consacrée à l'examen des personnalités des accusées, les experts-psychiatres ont insisté sur la « relation fusionnelle » qui unissait la fille et la mère et la mythomanie et le narcissisme de Mme Belkacem, déjà soulignés lors de son premier procès.

Me Frédérique Mortimore, avocat de la jeune fille, parle d'« instrumentalisation ».

Un psychiatre a qualifié Jamila Belkacem de « mère poulpe » utilisant sa fille comme un « bras armé », mais Me Gilles Aubert ne partage pas cette analyse et considère, quant à lui, à partir des conclusions d'une psychologue, que sa cliente est maniaco-dépressive et « présente tous les signes d'un trouble bipolaire à tendance paranoïaque ».

Il plaide ainsi qu'« il n'est pas sûr qu'elle ait eu conscience d'entraîner sa fille dans cette affaire ». Le verdict est attendu aujourd'hui. La jeune fille encourt une peine de 30 ans et les deux majeurs la perpétuité.